

Programme de la formation

« Gestion contractuelle et financière d'un financement AFD : Dispositif initiative OSC »

Dates : Les 4 et 5 octobre, et le 7 novembre 2023
 Horaires : 9h00 – 17h30
 Lieu : Coordination SUD, 14 passage Dubail, 75010 - Paris
 Intervenante : **Marie Hérail, Consultante (expertise contrôle de gestion et gestion financière)**

Objectifs de la formation :

- Appréhender les risques liés à une interprétation erronée des règles et obligations de sa convention de financement
- Identifier les points à améliorer au sein de son organisation pour se mettre en conformité avec les obligations du bailleur AFD
- Appréhender comment réduire le risque de redressement lors des audits financiers

Afin de rendre la formation la plus pertinente et apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par les personnes participantes, il est demandé à chaque organisation de se munir :

- De la convention de financement signée (comprenant le projet et le budget)
- Pour ceux et celles qui sont en attente de signature, de disposer de la NIONG (note d'intention) déposée et du courriel du comité d'octroi.

JOUR 1		
9h30-13h	Ouverture de la formation • Présentation des participant·e·s et de leurs attentes • Présentation de la formatrice, des objectifs et du déroulé de la formation • Questionnaire d'entrée	
	Maitriser le cycle de financement de son projet pour anticiper les échéances • Réaliser le calendrier du cycle de financement de son projet et identifier les dates clés, les échéances à respecter • Identifier les points de blocage, les difficultés à venir en lien avec le calendrier opérationnel • Identifier les documents clés à la gestion de la convention de financement	Exercice d'application individuel Apports théoriques
	Décrypter les règles et obligations AFD appliqué à son projet • Identifier les règles contractuelles et les obligations de sa convention de financement et faire le lien avec son projet et son budget. • Interpréter les règles contractuelles et les obligations à son propre projet (mise en concurrence, valorisation, taux de change, équipement, rétrocession...)	Brainstorming Musée du Louvre Apport théorique
14h-17h30	Permettre de transposer les règles et obligations contractuelles à son organisation • Démontrer les points de blocage et les risques de non-conformité avec les règles et procédures AFD • Discuter les outils, les procédures et les bonnes pratiques à mettre en place • Mise en concurrence, valorisation, taux de change, équipement, rétrocession	Débats Echanges de pratique
	Clarifier les enjeux à respecter dans le suivi de l'exécution des projets • Analyser le programme d'activité prévisionnel • Illustrer les modalités de versement des fonds • Illustrer les modalités de dépôt de demande de modifications • Illustrer les modalités de dépôt d'un rapport d'exécution	Travaux de groupe Apports théoriques



JOUR 2		
9h30-13h	Revue des apprentissages de la veille	Jeux pédagogiques
	Assurer un bon pilotage du budget AFD de son projet - Analyser son budget au regard des règles AFD précédemment abordées - Comprendre la notion d'éligibilité - Comprendre la notion de flexibilité - Comprendre la notion des coûts indirects, des divers et imprévus - Identifier les risques de non-éligibilité dans son propre budget et proposer des axes d'amélioration	Travaux de groupe Echanges de pratiques
	Décrypter Les rapports d'exécution - Décrypter le processus AFD permettant de rendre des comptes en lien avec le calendrier opérationnel : - Obligations en termes de reporting et d'évaluation	Brainstorming Exercice d'application
14h-17h30	Suite Décrypter Les rapports d'exécution - Analyser et maîtriser un rapport financier - Pratiquer la notion d'éligibilité - Pratiquer la notion de flexibilité - Pratiquer la notion de valorisation	Apports théoriques
	Maîtriser les enjeux sur l'audit Financier - Obligations et modalités d'un audit financier - Planifier le déroulé d'un audit financier - Analyser les TDR d'audit financier - Préparer, organiser le travail de préparation en amont	Brainstorming Jeu de rôle

Intersession
Transférer les bonnes pratiques apprises à la gestion contractuelle de sa convention de financement Les personnes participantes repartiront avec une feuille de route et un plan d'action sur un des sujets qu'elles devront mettre en œuvre et présenter lors de la prochaine session : - Etablir les règles de mise en concurrence ou taux de change ou valorisation - Réaliser une mise en concurrence - Elaborer des demandes de modifications - Produire et analyser un rapport financier - Préparer un audit financier



JOUR 3		
9h30-13h	Ouverture de la formation	
	Mise en pratique des enseignements des sessions précédentes - Présentation individuelle des travaux réalisés au reste du groupe - Analyse des travaux produits, identification des écueils - Echange sur les éventuels risques encourus et sur les solutions possibles	Débats et discussion
14h-17h30	Mise en pratique : réaliser un pré-audit - Interpréter les termes de la fiche outil 6 - Examiner et trouver les erreurs dans les pièces justificatives à fournir lors de l'audit - Analyser un rapport d'audit	Brainstorming Jeu de rôle

Fin de la formation
Evaluation des connaissances et de la formation en ligne

L'animation des différents modules repose sur des méthodes pédagogiques variées permettant d'alterner entre acquisitions de savoirs théoriques et mises en pratique des connaissances acquises :

- Sessions d'exposés par la consultance
- Exercices pédagogiques et travaux de groupe
- Temps individuels de travail et de réflexion
- Cas pratiques/mises en situation/Jeux de rôles
- Discussions/débats/échanges d'expériences (temps collectifs)

Un questionnaire d'entrée et de sortie ou tous autres moyens seront proposés au groupe pour évaluer ses connaissances et sa progression en fin de formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation en ligne (PC portable/Smartphone) sera à compléter sur place et un bilan oral, à chaud, aura lieu en fin de formation.